

CHUTES DE PLAIN-PIED

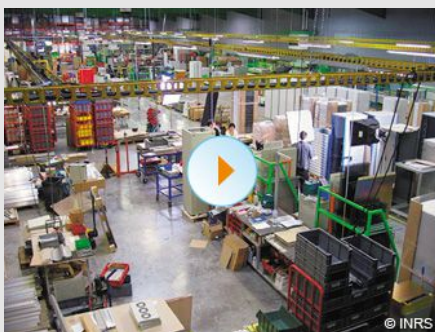
SOMMAIRE DU DOSSIER

- ▶ Ce qu'il faut retenir
- ▶ Définition et caractéristiques
- ▶ Statistiques et effets sur la santé
- ▶ Evaluation des risques
- ▶ Mesures de prévention
- ▶ Cadre réglementaire et normatif
- ▶ Publications, outils, liens...

© G. J. Plisson / INRS

Ce qu'il faut retenir

Glissades, trébuchements, faux pas, pertes d'équilibre... Les chutes de « plain-pied » sont des accidents du travail encore trop souvent perçus comme étant inévitables et de caractère bénin. Contrairement à ces idées reçues, elles sont pourtant une des principales causes d'accidents dans l'environnement professionnel. Elles peuvent avoir des conséquences graves, parfois même fatales, pour les salariés victimes. Tous les secteurs d'activité sont concernés.



Pour lutter efficacement contre les chutes de plain-pied, il est donc nécessaire de transformer leur représentation au sein de l'entreprise, et de proposer une démarche de prévention adaptée.

Ceci suppose de prendre en compte les spécificités des chutes de plain-pied. Alors que le caractère dangereux de nombreux risques est manifeste (machines coupantes, produits chimiques nocifs, travail en hauteur...), les facteurs susceptibles de provoquer une chute de plain-pied sont souvent nettement moins perceptibles (sol sale ou encombré, déplacement rapide, transport d'objet, éclairage insuffisant, attention focalisée sur une autre tâche que le déplacement...). Le salarié n'est donc pas « naturellement » alerté par les risques de chute. D'autant que l'élément qui va provoquer la chute peut paraître bénin, et que la survenue de l'accident résulte le plus souvent de la combinaison de nombreux facteurs d'origines diverses.

La démarche de prévention vise à identifier l'ensemble des facteurs de risque, afin de rechercher les mesures de prévention visant à les réduire, voire à les supprimer.

Les mesures de prévention doivent combiner des actions sur les espaces de travail, les sols, les ambiances physiques, l'organisation du travail, et la sensibilisation des salariés.

Pour en savoir plus

Brochures et articles



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ¹

¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ³

³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ⁵

⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ⁷

⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ²

² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ⁴

⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ⁶

⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ⁸

⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi...⁹

⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention.¹⁰

¹⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm)¹¹

¹¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm)¹²

¹² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm)¹³

¹³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm)¹⁴

¹⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm)¹⁵

¹⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm)¹⁶

¹⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ¹⁷

¹⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ¹⁹

¹⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ¹⁸

¹⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ²⁰

²⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

Autres sites Web

- Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Définition et caractéristiques

Les chutes de plain-pied sont des glissades, trébuchements, faux-pas et autres pertes d'équilibre sur une surface plane. Sont considérées ici comme surfaces planes les surfaces ne présentant aucune rupture de niveau ou bien des ruptures de niveau réduites (trottoir, petites marches, plan incliné, etc.). Ces chutes surviennent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des locaux.

Les risques de chutes de plain-pied présentent des caractéristiques spécifiques qui doivent être prises en compte dans leur prévention. Ces spécificités sont illustrées dans l'exemple suivant :



Un salarié chute sur une flaque d'huile

Ce type d'accident peut être évité en agissant sur les différents facteurs de risques que l'on peut identifier, comme par exemple dans ce cas :

- Facteurs liés aux dispositions techniques :
 - Les chaussures de travail des salariés ne sont pas adaptées vis-à-vis d'une circulation sur un sol gras.
 - Le niveau d'éclairage n'est pas adapté, il ne permet pas de voir la souillure au sol.
- Facteurs liés aux mesures organisationnelles :
 - La fuite d'huile sur une tuyauterie n'a pas été réparée à temps.
 - La présence d'huile sur le sol n'a pas été balisée.
 - Les salariés n'ont pas été sensibilisés lors de leur accueil au poste de travail à signaler tout équipement présentant une défaillance.

Il existe de nombreux facteurs de risques qu'il convient d'identifier pour agir de façon efficace sur le risque.



Les chutes surviennent lors des déplacements des salariés et sont les conséquences de la combinaison de plusieurs facteurs de risques qui peuvent être liés aux dispositions techniques ou organisationnelles en place dans l'entreprise.

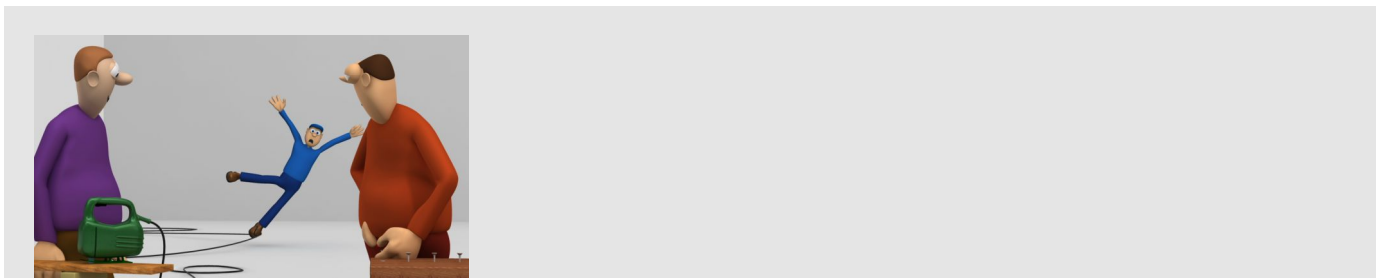
La prévention des chutes de plain-pied nécessite une approche globale

La démarche de prévention ne peut pas, à l'instar de nombreux autres risques, se limiter à la « neutralisation » d'une source de danger ou d'une nuisance identifiées. Elle doit appréhender dès le départ **les situations de travail dans leur globalité. Elle doit ainsi porter simultanément sur plusieurs facteurs liés à :**

- l'espace de travail,
- l'ambiance physique susceptible d'influer sur les capacités d'attention,
- l'activité du salarié et l'organisation du travail.

La perception des risques est biaisée

Les risques de chute de plain-pied sont **souvent banalisés**. Ces accidents sont souvent considérés comme une fatalité. On les résume parfois à un hasard malheureux lié à des circonstances exceptionnelles. Il arrive également que leur survenue soit imputée à des maladresses ou des défauts d'attention du salarié... **Un objectif de la démarche de prévention doit être de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation permettant de dépasser ces biais de perception** de manière à traiter le risque de manière efficace.



Pour en savoir plus

Brochures et articles



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ²¹

²¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ²³

²³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ²⁵

²⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ²⁷

²⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ²²

²² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ²⁴

²⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ²⁶

²⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ²⁸

²⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi...²⁹

²⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention.³⁰

³⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm)³¹

³¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm)³²

³² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm)³³

³³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm)³⁴

³⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm)³⁵

³⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm)³⁶

³⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ³⁷

³⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ³⁹

³⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ³⁸

³⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ⁴⁰

⁴⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

Autres sites Web

- ▶ Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- ▶ Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Statistiques et effets sur la santé

Tous les secteurs d'activité et toutes les entreprises sont concernés par les risques liés aux chutes de plain-pied. Les statistiques de sinistralité confirment ce constat.

Les chutes de plain-pied représentent la 2^e cause d'accident du travail avec au moins 4 jours d'arrêt. Chaque année, plus de 100 000 chutes de plain-pied sont recensées.

Ces accidents sont souvent perçus comme bénins. Ils peuvent en réalité occasionner des lésions très graves allant jusqu'à des incapacités permanentes, voire des décès.



© G. J. Plisson / INRS

La présence d'éléments dangereux dans l'environnement de travail augmente la gravité potentielle d'une chute.

La gravité des lésions dépend des circonstances de survenue de l'accident. Ces lésions peuvent résulter d'un contact brutal avec le sol. En cas de chute, la victime peut également tomber sur un objet dangereux ou encore chercher à se rattraper au support le plus proche. Les conséquences dépendront alors de l'environnement de travail du salarié et particulièrement de la présence ou non d'éléments agressifs susceptibles de provoquer des lésions. Il est à souligner que même si la victime ne tombe pas, les lésions peuvent tout de même être graves.

Les lésions observées sont de diverses natures :

- Douleurs
- Lumbago
- Entorses
- Contusions
- Plaies
- Fractures
- ...

Pour en savoir plus

Brochures et articles



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ⁴¹

⁴¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ⁴³

⁴³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ⁴⁵

⁴⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ⁴⁷

⁴⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ⁴²

⁴² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ⁴⁴

⁴⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ⁴⁶

⁴⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ⁴⁸

⁴⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi...⁴⁹

⁴⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention.⁵⁰

⁵⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm)⁵¹

⁵¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm)⁵²

⁵² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm)⁵³

⁵³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm)⁵⁴

⁵⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm)⁵⁵

⁵⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm)⁵⁶

⁵⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ⁵⁷

⁵⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ⁵⁹

⁵⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ⁵⁸

⁵⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ⁶⁰

⁶⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

Autres sites Web

- Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Evaluation des risques

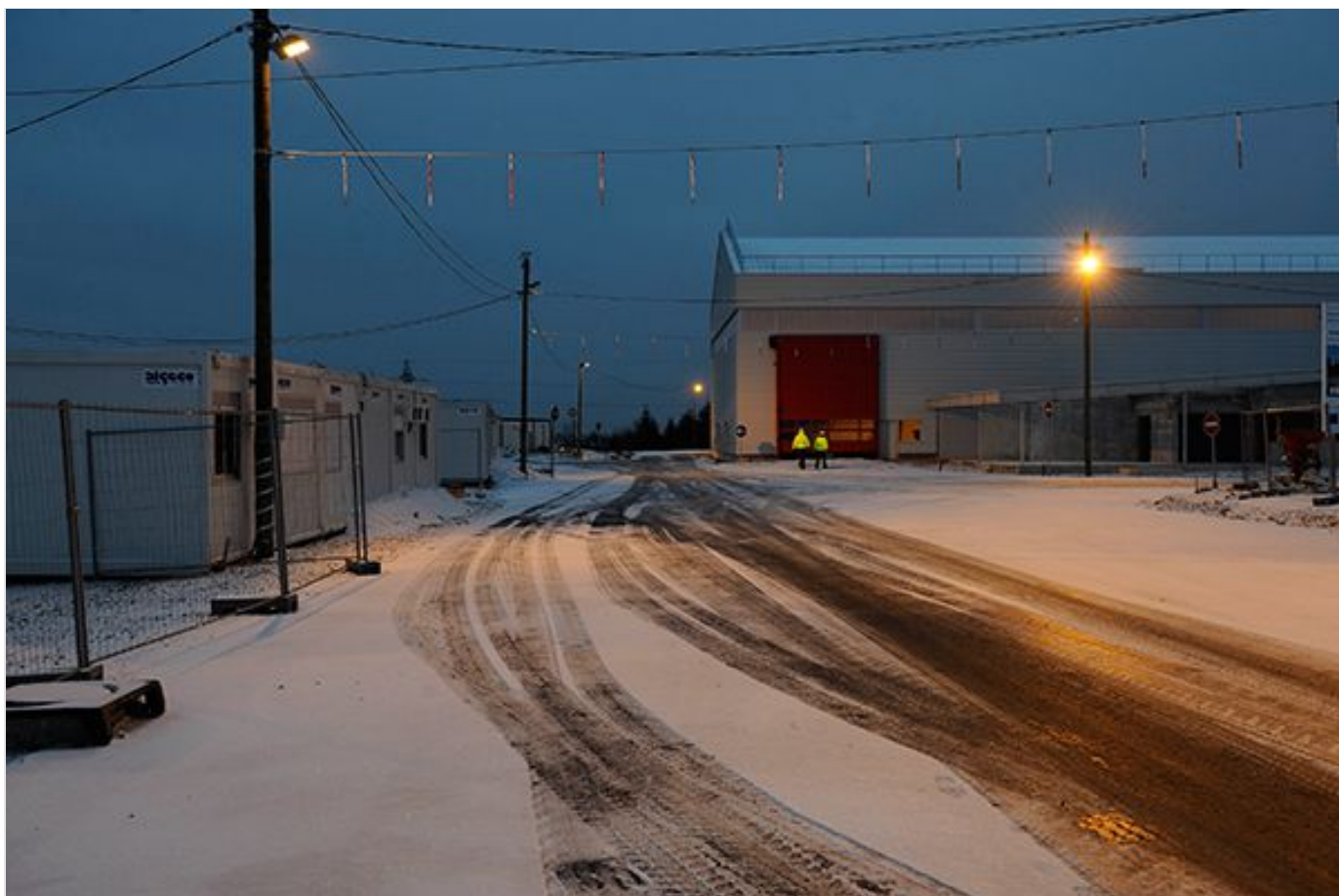
L'évaluation des risques a pour but d'identifier les facteurs de risques de chute de plain-pied, de manière à définir des actions de prévention permettant de traiter au mieux les causes de ces accidents.

Si l'implication des salariés dans l'évaluation des risques est toujours préconisée, elle est particulièrement nécessaire s'agissant des chutes de plain-pied. Les causes de ces accidents sont rarement manifestes et leurs circonstances de survenue sont étroitement liées au contexte global des tâches à réaliser. En interrogeant les opérateurs, il est possible d'identifier plus facilement les facteurs de risques présents dans l'entreprise.

Pour mener cette évaluation, une analyse des lieux de travail et du contexte de travail est nécessaire afin d'identifier les principaux facteurs de risques. Ceux-ci se décomposent en deux grandes catégories :

- la première concerne les facteurs de risques liés aux dispositions techniques, avec notamment :
 - l'espace de travail : zones exigües, sols glissants, espaces encombrés
 - l'ambiance physique : zone d'ombre, phénomène d'éblouissement
- la deuxième concerne les facteurs liés aux dispositions organisationnelles :
 - activités simultanées, non maintien en état des équipements, information du personnel insuffisante vis à vis du risque de chute....

L'évaluation concerne également les espaces extérieurs, y compris en dehors de l'enceinte de l'entreprise dès lors que les salariés ont à y évoluer pour leur activité. Les situations « exceptionnelles » sont également à traiter : neige, verglas...



© P. Delapierre / INRS

Une analyse systématique des accidents et des presque-accidents liés aux chutes de plain-pied est un autre élément important. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'une démarche continue et itérative. Elle permet de mieux comprendre et de mieux percevoir la complexité de ces accidents mais également de rendre plus visible les combinaisons des facteurs de risques, dont des facteurs environnementaux et organisationnels.

Il s'agit par exemple d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- « Dans quelles circonstances ces accidents se produisent-ils ? »,
- « Y a-t-il des activités qui sont plus touchées ? »,
- « Quels sont les moments, les endroits, les situations de travail qui sont plus propices à leur survenue ? »,
- etc.

Cette analyse participative, menée sur des exemples concrets permet de prendre en compte les spécificités de l'entreprise, enrichit la démarche d'évaluation et favorise la sensibilisation des salariés.

Les résultats de l'évaluation des risques doivent être transcrits dans le document unique (article R. 4121-1 du Code du travail). Au-delà du respect de l'obligation réglementaire, ce document doit permettre à l'employeur d'élaborer un plan d'action définissant les mesures de prévention appropriées aux risques identifiés. Ces actions seront spécifiques aux situations de travail et donc à chaque entreprise.

Pour en savoir plus

Brochures et articles

BROCHURE 01/2022 | ED 6458



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ⁶¹

⁶¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>

BROCHURE 01/2022 | ED 6433



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ⁶²

⁶² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>

BROCHURE 09/2015 | ED 6210



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ⁶³

⁶³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>

FICHE 01/2017 | ED 6211



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ⁶⁴

⁶⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>

BROCHURE 10/2021 | ED 950



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ⁶⁵

⁶⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>

FICHE 11/2021 | ED 6447



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ⁶⁶

⁶⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>

FICHE 11/2021 | ED 6448



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ⁶⁷

⁶⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>

FICHE 11/2021 | ED 6449



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ⁶⁸

⁶⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi...⁶⁹

⁶⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention.⁷⁰

⁷⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm)⁷¹

⁷¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm)⁷²

⁷² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm)⁷³

⁷³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm)⁷⁴

⁷⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm)⁷⁵

⁷⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm)⁷⁶

⁷⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ⁷⁷

⁷⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ⁷⁹

⁷⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ⁷⁸

⁷⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ⁸⁰

⁸⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

Autres sites Web

- ▶ Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- ▶ Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Mesures de prévention

L'évaluation du risque, réalisée de manière participative, permet d'identifier les situations de travail exposant les salariés au risque de chutes de plain-pied. Elle va faire émerger les actions de prévention adaptées à la situation de l'entreprise. Une prévention efficace et durable suppose le plus souvent d'agir conjointement sur plusieurs paramètres : l'espace de travail, les sols, l'environnement, l'organisation et la sensibilisation des salariés.

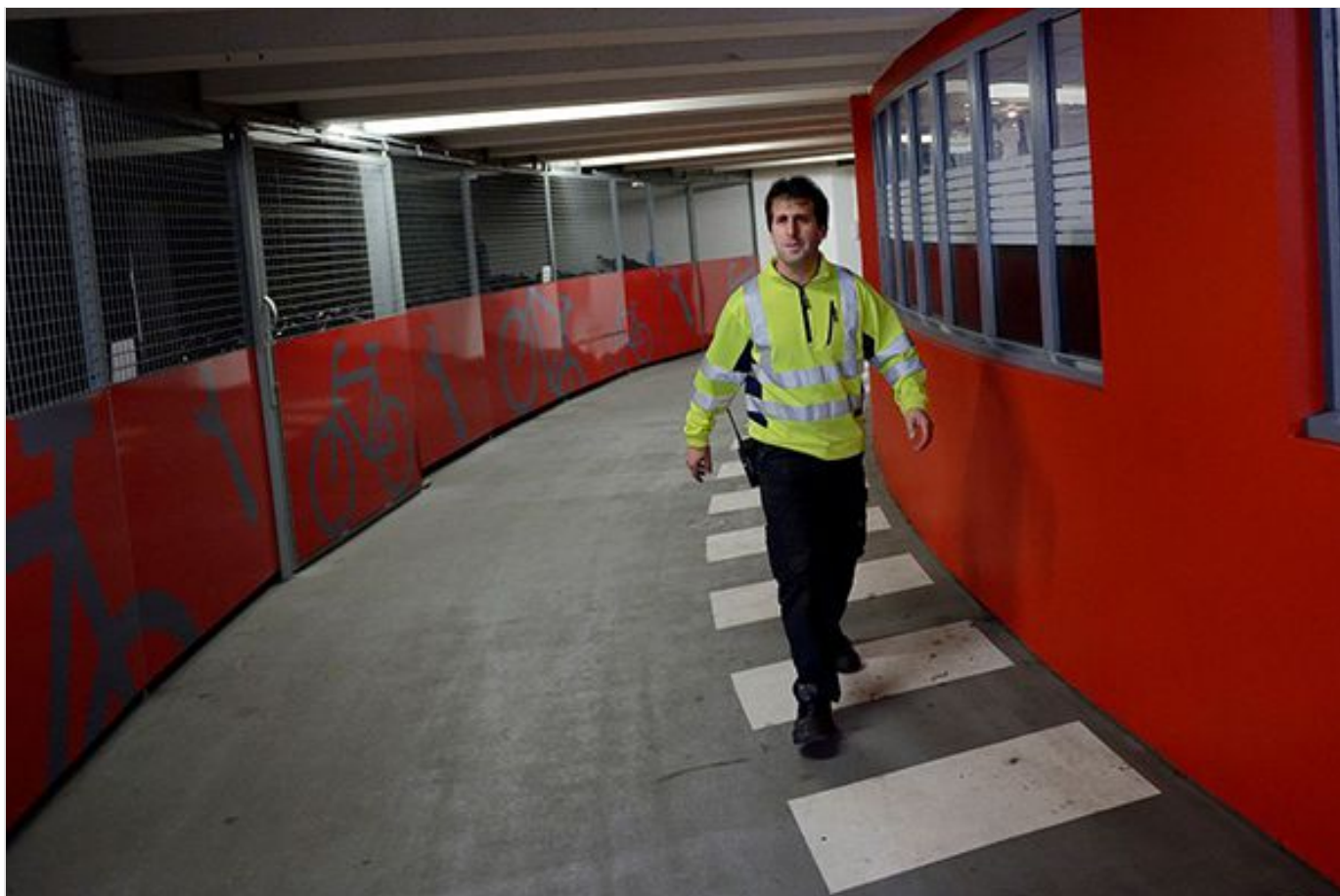
Actions sur l'espace de travail

Lors de la **conception des lieux et situations de travail**⁸¹ certaines actions contribuent à prévenir les chutes de plain-pied.

⁸¹ <https://www.inrs.fr/demarche/conception-lieux-situations-travail.html>

Voies de circulation

La mise en place de voies et/ou zones de circulation dédiées au trajet des opérateurs permet de les gérer spécifiquement : suppression des encombrements au sol, des obstacles, aspérités, trous... Dans la totalité de l'espace de travail, les dénivelés doivent être évités autant que possible (marches isolées...). Le cas échéant, elles doivent être signalées visuellement pour attirer l'attention des salariés en déplacement.



© G. Kerbaol / INRS

Implantation des équipements

L'implantation des équipements doit être optimisée : il s'agit de faciliter le déplacement des opérateurs d'un équipement à l'autre ainsi que l'accès aux équipements connexes (déchets, locaux techniques...).



© C. Almodovar / INRS

Les **espaces autour des équipements** doivent être configurés de façon à permettre une circulation aisée pour la réalisation des tâches, en tenant compte des conditions de manipulation des pièces et des zones de stockage temporaire. Les situations non-permanentes, telle que la maintenance de l'équipement, doivent également être prises en compte dans l'analyse.

Encombrement des sols

Une attention particulière doit être portée de façon à supprimer autant que faire se peut l'**encombrement du sol** : mettre en place des dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux...); traiter les éléments au sol (couverture des passages de câbles, fixation des tapis...).



© Oeuvre INRS

Actions sur les sols

L'action sur les sols vise à réduire les risques de glissade. Le risque de glissade est accentué par un faible coefficient de frottement entre la semelle de la chaussure et le sol. Ce coefficient peut être diminué par la présence d'une souillure qui réduit l'adhérence de la chaussure sur le sol.

Nettoyage des sols

La priorité est de procéder à un nettoyage fréquent et approprié des sols. Dans l'attente des opérations de nettoyage lors de présence d'eau au cours des opérations de nettoyage ou lors du renversement accidentel d'un produit sur le sol, il convient de baliser ou de signaler les zones concernées tant que le danger n'est pas écarté.



© P. Castano/INRS

Mise en place de revêtements antidérapants

Dans les zones où le sol reste gras ou humide, il est nécessaire de mettre en place des revêtements de sol antidérapants. Les locaux agroalimentaires sont particulièrement concernés. Le réseau prévention a édicté des **recommandations pour le choix de ces revêtements**⁸².

Nota : le réseau des services de prévention des Cramif/Carsat/CGSS est équipé d'appareils portables de mesure de la résistance au glissement, permettant d'évaluer in situ les qualités antidérapantes des revêtements de sol.

⁸² <https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/31306/document/r462.pdf>



© G. Kerbaol / INRS

La transition entre deux sols de glissances très différentes est une cause d'accident qui doit être prise en considération.

Le risque de glissade ne se réduit pas aux zones intérieures de locaux d'entreprises. Il concerne également les zones extérieures (stationnement, chantier...). Les intempéries sont alors un élément majeur de cause d'augmentation de la glissance (pluie, neige, verglas).

Actions sur l'environnement de travail

Eclairage

Un intérêt particulier doit être apporté au niveau d'éclairage des zones de circulation de piétons, de manière à faciliter l'identification des dangers potentiels (obstacles, dénivelés, encombrement...). Il est à noter que les dispositifs d'éclairage perdent rapidement leur performance en fonction de leur état : leur maintenance et leur nettoyage réguliers doivent être effectués.



© G. J. Plisson / INRS

Actions sur l'organisation du travail

Les actions liées à l'espace de travail et l'ambiance physique contribuent à mettre en place des conditions plus favorables à la réalisation des tâches. L'adaptation aux aléas en est facilitée. Il n'en reste pas moins qu'elles doivent être complétées par des actions de prévention portant sur l'organisation du travail. Les actions à mettre en œuvre sont spécifiques à l'entreprise et aux activités des salariés. La démarche d'évaluation des risques permet d'identifier les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Anticipation

Un objectif doit être notamment de réduire la fréquence des situations d'urgence qui peuvent amener un salarié à se précipiter lors de ses déplacements et monopolisent son attention. Il faut pour cela mettre en place par exemple une organisation permettant aux salariés d'anticiper leurs tâches. L'anticipation consiste également à informer le salarié lorsque le risque de survenue d'une situation dangereuse est connu. Par exemple, prévenir les personnes en déplacement hors de l'entreprise des risques d'intempéries pour qu'elles prennent en compte cette situation (temps de trajet, choix de chaussures...).

Préparation

L'efficacité de nombreuses actions est grandement améliorée par leur préparation : mise à disposition de moyens de nettoyage (pelles, balais, eau, sable...) dans les zones de circulation à risques, accès facilité aux moyens de signalisation temporaires, mise en place de procédures sur les actions de rangement et de nettoyage ...

Planification

Les actions récurrentes doivent être planifiées : maintenance des dispositifs de prévention des chutes de plain-pied, contrôle et maintenance des éclairages, des signalisations...

Sensibilisation des salariés

La prévention durable des chutes de plain-pied passe également par des actions de sensibilisation et d'information des salariés. Un objectif essentiel est de changer la représentation de ce risque compte tenu des biais de perception existants. L'implication des travailleurs dans la démarche d'évaluation du risque mais également dans la définition et la mise en œuvre des solutions, joue à ce titre un rôle important. La sensibilisation à la réalité et à la complexité du risque peut être facilitée par l'analyse des accidents ou presqu'accidents ayant eu lieu dans l'entreprise (Voir « **Evaluation des risques**⁸³ »).

⁸³ <https://www.inrs.fr/risques/chutes-de-plain-pied/evaluation-des-risques.html>

L'utilisation d'affiches permet de porter des messages simples et immédiats. Elles peuvent être disposées aux endroits identifiés à risque. Des films courts spécifiques aux chutes de plain-pied peuvent être utilisés dans le cadre des actions de sensibilisation / formation à la prévention (Voir « **Publications, outils et liens utiles**⁸⁴ »).

⁸⁴ <https://www.inrs.fr/risques/chutes-de-plain-pied/publications-liens-utiles.html>

Protection individuelle

En complément des mesures de prévention collective, l'entreprise peut avoir recours à des équipements de protection individuelle comme par exemple des chaussures antidérapantes. Comme pour tout équipement de protection individuelle, le port de chaussures antidérapantes ne se substitue pas à la mise en œuvre d'actions de protection collective, et en particulier à la pose de revêtements de sols appropriés. Ces chaussures doivent avoir une résistance adaptée vis-à-vis des souillures présentes sur le sol.



© G. J. Plisson / INRS

Le choix des chaussures peut être orienté par des normes définissant des classes de résistance au glissement correspondant à des types de pollution des sols (voir « **Cadre réglementaire** ⁸⁵ »).

⁸⁵ <https://www.inrs.fr/risques/chutes-de-plain-pied/cadre-reglementaire.html>

Pour en savoir plus

Brochures et articles

BROCHURE 01/2022 | ED 6458



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ⁸⁶

⁸⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>

BROCHURE 01/2022 | ED 6433



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ⁸⁷

⁸⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ⁸⁸

⁸⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ⁹⁰

⁹⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ⁹²

⁹² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ⁸⁹

⁸⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ⁹¹

⁹¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ⁹³

⁹³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffisant... ⁹⁴

⁹⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention. ⁹⁵

⁹⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm) ⁹⁶

⁹⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm) ⁹⁷

⁹⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm) ⁹⁸

⁹⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm) ⁹⁹

⁹⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm) ¹⁰⁰

¹⁰⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm) ¹⁰¹

¹⁰¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ¹⁰²

¹⁰² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ¹⁰³

¹⁰³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ¹⁰⁴

¹⁰⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ¹⁰⁵

¹⁰⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

Autres sites Web

- ▶ Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- ▶ Agrobat : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Cadre réglementaire et normatif

Le traitement des risques de chutes de plain-pied est concerné au même titre que l'ensemble des risques professionnels par les dispositions réglementaires générales de prévention (articles L. 4121-1 à 5 du Code du travail).

Ces dispositions sont complétées par certaines obligations incombant au chef d'établissement ou au maître d'ouvrage lors de la conception des lieux de travail contribuant directement ou indirectement à la prévention de ces accidents. Il s'agit entre autres de dispositions relatives :

- à la sécurité des lieux de travail (articles R. 4214-3 à R. 4214-25) : caractéristiques des bâtiments, des voies de circulation et accès, des quais et rampes de chargement, aménagement des postes de travail, signalisation de sécurité.
- à l'éclairage des lieux de travail (articles R. 4223-1 à R. 4223-12) ;
- à l'évacuation du personnel (articles R. 4227-4 à R. 4227-14) ;
- à la formation à la sécurité (article R. 4141-11).

La question de la **glissance des sols** est abordée dans des recommandations et textes normatifs :

- Le Comité Technique National des Services, Commerces et Industries de l'alimentation du réseau prévention a adopté en 2011 la recommandation R462 intitulée « **Bien choisir les revêtements de sol lors de la conception/rénovation/extension des locaux de fabrication de produits alimentaires** ¹⁰⁶ ».
- La CNAMTS, avec le concours de l'INRS, propose un **guide et une liste de revêtements de sols adaptés aux locaux de fabrication de produits alimentaires** ¹⁰⁷.
- La norme NF P05-011 traite des « Revêtements de sol - Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance ».

La question de la **glissance des chaussures** est traitée dans différentes normes dont :

- NF EN ISO 20345 - Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité
- NF EN ISO 13287 - Équipement de protection individuelle - Chaussures - Méthode d'essai pour la résistance au glissement.

¹⁰⁶ <https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/31306/document/r462.pdf>

¹⁰⁷ https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/459173/document/liste_revetements_de_sol_juillet_2018.pdf

Brochures et articles

BROCHURE 01/2022 | ED 6433



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ¹⁰⁸

¹⁰⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>

BROCHURE 01/2022 | ED 6458



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ¹⁰⁹

¹⁰⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>

BROCHURE 09/2015 | ED 6210



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ¹¹⁰

¹¹⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>

FICHE 01/2017 | ED 6211



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ¹¹¹

¹¹¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ¹¹²

¹¹² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ¹¹⁴

¹¹⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ¹¹³

¹¹³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ¹¹⁵

¹¹⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

Vidéos



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi... ¹¹⁶

¹¹⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention. ¹¹⁷

¹¹⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm) ¹¹⁸

¹¹⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm) ¹¹⁹

¹¹⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm) ¹²⁰

¹²⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm) ¹²¹

¹²¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm) ¹²²

¹²² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ¹²³

¹²³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm) ¹²⁴

¹²⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ¹²⁵

¹²⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ¹²⁶

¹²⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ¹²⁷

¹²⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

Autres sites Web

- Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires
- Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022

Brochures et articles

BROCHURE 01/2022 | ED 6433



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont souvent considérées comme des accidents bénins et inévitables. Elles génèrent cependant chaque année environ une trentaine de décès au travail et constituent la deuxième cause d'accident du travail. Ce guide a pour objectif d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque de chute de plain-pied en entreprise. ¹²⁸

¹²⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206433>

BROCHURE 01/2022 | ED 6458



Les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied, qui représentent la deuxième cause d'accidents du travail, sont souvent perçues comme inévitables et bénignes. Néanmoins, des mesures de prévention existent et permettent d'éviter ou de réduire ce risque. L'objectif de cette collection est de vous donner les clés pour construire une démarche de prévention des risques professionnels. ¹²⁹

¹²⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206458>

BROCHURE 09/2015 | ED 6210



Les glissades

Cette brochure aborde les accidents dus à la glissade et en explique les mécanismes. Elle décrit également les méthodes d'évaluation et propose un panel de moyens pour les prévenir. ¹³⁰

¹³⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206210>

FICHE 01/2017 | ED 6211



Restauration traditionnelle. Fournissez des chaussures antidérapantes au personnel de cuisine

Cette fiche pratique propose des conseils pour choisir des chaussures antidérapantes adaptées au secteur de la restauration traditionnelle. ¹³¹

¹³¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206211>

ARTICLE DE REVUE 06/2015 | DO 9



Chutes, heurts et autres perturbations du mouvement : les comprendre pour les prévenir

Faux pas, glissade, heurt ou chute de hauteur... Ce dossier apporte des éléments de compréhension et propose une démarche de prévention comme pour tout accident du travail. ¹³²

¹³² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DO%209>

BROCHURE 10/2021 | ED 950



Conception des lieux et des situations de travail

Cette brochure a pour objectif de mettre à disposition du maître d'ouvrage et de tout autre acteur de la conception les principaux éléments de démarche, méthodes et connaissances utiles à l'intégration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. ¹³³

¹³³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20950>

Fiches

FICHE 11/2021 | ED 6447



Sécuriser les escaliers

Des escaliers en bon état, correctement éclairés, dotés d'une main courante et de nez de marche antidérapants, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute dans les escaliers. ¹³⁴

¹³⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206447>

FICHE 11/2021 | ED 6449



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

A l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements à l'extérieur des locaux. ¹³⁶

¹³⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206449>

FICHE 11/2021 | ED 6448



Sécuriser les déplacements dans les locaux

Des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail. Cette fiche propose des solutions pour prévenir le risque de chute lors des déplacements dans les locaux. ¹³⁵

¹³⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%206448>

Vidéos

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Napo dans ... Pas de quoi rire !

Les glissades et trébuchements sont très fréquents et beaucoup moins anodins qu'on ne le pense. Ils peuvent avoir des conséquences lourdes. Des sols glissants, en mauvais état, un éclairage insuffi... ¹³⁷

¹³⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200399>

VIDÉO DURÉE : 09MIN



Petites chutes et conséquences...

Cette fiction considère la chute de plain-pied comme un accident du travail à part entière. Elle incite à repérer les risques et à analyser les accidents pour améliorer leur prévention. ¹³⁸

¹³⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=DV%200331>

Affiches

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 875



« Les chutes, c'est grave ! » Dans les escaliers, tenez la rampe

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 875 (60 x 80 cm) ¹³⁹

¹³⁹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20875>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 876



« Les chutes, c'est grave ! » Pas de précipitation dans les escaliers

Affiche illustrant le thème 'Risques liés aux déplacements'. Disponible sous la référence AD 876 (60 x 80 cm) ¹⁴⁰

¹⁴⁰ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20876>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 877



« Les chutes, c'est grave ! » N'encombrons pas les sols

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 877 (60 x 80 cm) ¹⁴¹

¹⁴¹ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20877>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 878



« Les chutes, c'est grave ! » Ne laissez pas traîner les câbles électriques

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 878 (60 x 80 cm) ¹⁴²

¹⁴² <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20878>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 879



« Les chutes, c'est grave ! » Pour ma sécurité, je ne regarde pas mon écran en marchant

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 879 (60 x 80 cm) ¹⁴³

¹⁴³ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20879>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 880



« Les chutes, c'est grave ! » Stop ! Je m'arrête pour regarder mon écran

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 880 (60 x 80 cm) ¹⁴⁴

¹⁴⁴ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20880>

AFFICHE RÉFÉRENCE : A 860



Gardez les sols propres sinon ça glisse !

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous la référence AD 860 (60 x 80 cm) ¹⁴⁵

¹⁴⁵ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20860>

AFFICHE 10/1997 | A 595



Chaque chose à sa place

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 595 (60 x 80 cm) - AR 595 (9 x 13,5 cm) ¹⁴⁶

¹⁴⁶ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20595>

AFFICHE 10/1997 | A 597



N'encombrez pas

Affiche illustrant les thèmes 'Circulation dans l'entreprise' et 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 597 (60 x 80 cm) - AR 597 (9 x 13,5 cm) ¹⁴⁷

¹⁴⁷ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20597>

AFFICHE 03/1996 | A 513



Désordre = accident

Affiche illustrant le thème 'Glissades et chutes de plain-pied'. Disponible sous les références AD 513 (60 x 80 cm) - AR 513 (9 x 13,5 cm) ¹⁴⁸

¹⁴⁸ <https://www.inrs.fr/media?refINRS=A%20513>

Autres sites Web

- ▶ « Bien choisir les revêtements de sol lors de la conception/rénovation/extension des locaux de fabrication de produits alimentaires »
- ▶ Locaux et sols : des pistes pour limiter les risques
- ▶ Agrobot : conception de vos locaux agroalimentaires : les bonnes pratiques conciliant les exigences de santé des consommateurs et des salariés

Mis à jour le 16/03/2022